



### PROJET VILLAGE-MARIE

Le maire informe les citoyens que la demande d'autorisation déposée au ministère de l'Environnement pour le projet de collecte et d'interception des eaux usées du Village-Marie a été suspendue pour l'instant. En effet, suite à la conclusion du rapport de la capacité résiduelle de la station d'épuration qui établit que la station n'est pas en mesure de recevoir le débit supplémentaire engendré par le Village-Marie, la municipalité a demandé au ministère de suspendre la demande d'autorisation. La prochaine étape de ce projet consiste donc à acheminer le résultat de cette étude au ministère des Affaires municipales et attendre leur retour avec les prochaines démarches à entreprendre. Les citoyens concernés seront avisés lorsqu'il y aura de nouvelles informations dans ce dossier.

### RAPPORT DES COMITÉS

#### Régie intermunicipale du parc industriel Beauce-Amiante

Il y a présentement deux acheteurs potentiels par les terrains de la régie, mais des démarches sont toujours en cours pour transférer la responsabilité environnementale à ces futurs acheteurs.

#### Régie incendie

Le conseil d'administration de la régie incendie est présentement à la recherche du meilleur emplacement pour la future caserne incendie. Le terrain choisi devra être situé dans un endroit assez central afin d'assurer une bonne couverture incendie dans les quatre municipalités.

#### Travaux publics

La consommation d'eau est présentement très satisfaisante.

Pour le procès-verbal intégral, vous pouvez le consulter au  
[www.saint-frederic.com](http://www.saint-frederic.com)



Saint-Frédéric, un vent de fierté



Messe le dimanche 29 septembre au 22 décembre 2019					
29-sept-19	Saint-Frédéric	9 h 00		Saint-Jules	10 h 30
06-oct-19	Tring-Jonction messe des défunts	9 h 00		Saint-Séverin pas de messe	10 h 30
13-oct-19	Saint-Frédéric messe des défunts	9 h 00		Saint-Jules messe des défunts	10 h 30
20-oct-19	Tring-Jonction	9 h 00		Saint-Séverin messe des	10 h 30
27-oct-19	Saint-Frédéric	9 h 00		Saint-Jules	10 h 30
03-nov-19	Tring-Jonction	9 h 00		Saint-Séverin	10 h 30
10-nov-19	Saint-Frédéric	9 h 00		Saint-Jules	10 h 30
17-nov-19	Tring-Jonction	9 h 00		Saint-Séverin	10 h 30
24-nov-19	Saint-Frédéric	9 h 00		Saint-Jules	10 h 30
01-déc-19	Tring-Jonction	9 h 00		Saint-Séverin	10 h 30
08-déc-19	Saint-Frédéric	9 h 00		Saint-Jules	10 h 30
15-déc-19	Tring-Jonction	9 h		Saint-Séverin	10 h 30
22-déc-19	Saint-Frédéric	9 h 00		Saint-Jules	10 h 30

# NOVEMBRE 2019

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30



Le comité des loisirs tiendra son assemblée annuelle le 12 novembre prochain à 19:30 à la salle du conseil.

Vous désirez faire bouger les gens, organiser des activités, c'est VOTRE chance. Présentez-vous à l'assemblée pour poser vos questions et joindre un beau comité dynamique qui est à l'écoute.

Votre comité des Loisirs 2018-2019:

David Lachance, Stéphane Lachance, Johanne Giguère, Annick Lessard, Mélanie Gilbert, Myriam Gagné, Karine Bernard



Cueillette des matières



Cueillette des ordures ménagères



Assemblée du conseil  
19:30 Centre communautaire



Villa Royale 13:30



Assemblée annuelle Loisirs  
19:00 à la salle du conseil



FADOQ  
Cartes



Villa Royale  
75 ans et plus  
14:00 - 15:15



Déjeuner anniversaire  
Âge d'Or à 8 h 00  
Bistro du Parc



Cueillette des résidus verts



Stationnement interdit dans les rues  
entre 23:00 et 7:00 du 15 novembre  
2019 au 31 mars 2020



1er novembre versement de taxes

**Collecte de résidus verts** : 25 octobre et 8 novembre 2019. Il est très important de respecter les consignes données par notre transporteur, car si non, vos sacs ne seront pas récupérés. Nous vous conseillons de mettre vos résidus verts la veille au soir. La collecte s'effectuera le 8 novembre prochain. Nous vous encourageons fortement à utiliser ce service qui passe directement à vos portes, car il n'y aura pas de conteneur pour les feuilles mortes au garage municipal.



Étant donné que le coût de l'enfouissement des vidanges est établi avec le poids de la collecte, le fait de mettre vos résidus verts au vidange représente des frais importants.

#### Voici ce qui est considéré comme des résidus verts :

- ✂ Gazon ;
- ✂ Feuilles mortes ;
- ✂ Branches coupées de diamètre inférieur à 1 cm (non attachées), longueur maximale de 60 cm ;
- ✂ Fleurs, plantes et autres résidus végétaux (aiguilles de résineux, retailles de haie, mauvaises herbes, etc. **sauf** plantes exotiques envahissantes (Phragmite, berce du caucase, renouée japonaise, impatiante de l'Himalaya, Salicaire pourpre);
- ✂ Écorces, copeaux, bran de scie;
- ✂ Sacs de papier.



Ces résidus doivent être mis **OBLIGATOIREMENT** dans des sacs de papiers COMPOSTABLES **ou** encore dans des sacs de plastiques **transparents**.

**Songez-y, plus vous participerez et plus ceci aura un impact positif sur votre compte de taxes!!!!**

#### Tournoi de cartes

Tous les mercredis à 13:00 au nouveau local au 2197 rue Principale.

#### Déjeuner anniversaire

Mardi 19 novembre au Bistro du Parc à 8:00, nous soulignerons les anniversaires du mois, bienvenue à tous.

#### Bingo

Dès 13:30 le 12 novembre, Bingo à la Villa Royale.



## Rubrique « Ç'a l'air que... »

« Ç'a l'air qu'on est encore appelés à aller voter...! »

Il y a tout juste un an, nous étions appelés à voter aux élections provinciales. Cette année, le 21 octobre prochain, les citoyens canadiens vont choisir quel gouvernement dirigera le pays au niveau fédéral.

Dans une petite municipalité comme la nôtre, on pourrait trouver que tout cela est bien loin de nous, que les enjeux se passent bien loin de notre réalité. Pourtant, c'est l'histoire de notre pays qui s'écrit au fil de ces choix politiques pour la gouvernance de l'état et les impacts sont plus importants qu'on peut l'imaginer.

C'est certain que notre municipalité est plus souvent amenée à intervenir avec le gouvernement provincial. Je peux en effet vous confirmer que ça fait toute la différence du monde de pouvoir discuter de nos dossiers importants avec notre député quand celui-ci est en mesure d'aller chercher les informations, de suivre nos projets et d'assurer les liens de communication efficaces avec les différents ministères.

Ce ne sont pas les mêmes dossiers qui touchent le gouvernement fédéral et qui sont l'enjeu de l'élection actuelle, mais ils sont aussi importants dans notre vie de tous les jours, autant pour notre municipalité que pour nos entreprises et nos familles. La constitution canadienne prévoit que le fédéral et le provincial sont responsables de certaines compétences tel qu'il a été établi au moment de la fondation du pays.

On peut penser par exemple aux télécommunications, alors que le prolongement du réseau de fibre optique exige des ententes fédérales-provinciales. Le commerce entre les provinces et surtout les ententes commerciales internationales sont d'une importance critique pour un pays exportateur comme le nôtre. Nous avons besoin d'un gouvernement qui va préserver le marché



intérieur pour nos produits et qui va faciliter les exportations de nos produits. Cela devient un enjeu important quand d'autres pays veulent envahir notre marché sans appliquer les règles qui sont imposées à nos entreprises.

On peut imaginer les défis de la délicate question du besoin de main d'œuvre pour la pérennité de nos entreprises, de l'apport de financement et de l'expertise des nouveaux citoyens canadiens tout en leur assurant une intégration favorable. On sait tous que dans un avenir proche, ce sont des travailleurs immigrants qui vont nous permettre de fournir les soins aux personnes en perte d'autonomie puisque nous ne sommes tout simplement pas assez nombreux pour répondre aux besoins.

Et bien sûr, il y a toutes les questions environnementales qui nous interpellent directement quant aux choix que nous sommes vraiment prêts à assumer au quotidien dans la recherche d'un équilibre avec le climat. C'est pas mal plus facile d'en parler que de le faire...

Mon grand-père disait toujours que dans une élection, quel que soit le résultat, le peuple a toujours raison. J'ajouterais à cela qu'en démocratie, même quand il a tort, le peuple a toujours raison. Alors c'est maintenant que vous devez vous demander quel gouvernement vous désirez pour porter les défis qui nous concernent tous et qui sera en mesure de livrer des résultats.

Le 21 octobre, nous avons un devoir comme citoyens de ce pays, c'est le simple devoir d'aller voter. Et le lendemain, il faut accepter le choix de la majorité et laisser travailler les représentants élus.



Martin Nadeau  
Maire

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



La chasse aux abonnés est de retour! Début de la chasse du 19 octobre au 30 novembre. Référez un ou plusieurs nouveaux abonnés et vous courez la chance de gagner une tablette électronique iPad d'Apple.

Le tirage se fera parmi toutes les bibliothèques participantes.

## BLOC DE CIMENT

L'automne étant arrivé, plusieurs citoyens préparent leur terrain en vue de l'hiver. Nous désirons vous rappeler qu'**AUCUN** bloc de ciment ne sera toléré dans l'emprise. Par le passé, des bris sont déjà survenus sur les appareils de déneigement, nous ne voulons pas que ces situations surviennent à nouveau.

Merci de votre collaboration.

## Changement d'heure



Dans la nuit du **samedi 2 nov. 2019** au **dimanche 3 nov. 2019**, vous reculez vos horloges d'une heure. À 2h, il est donc 1h.

## Résultats 2019 - Festival

Bonjour à tous !!!!!!!

L'édition 2019 du Festival de la Construction de St-Frédéric est maintenant derrière nous. Depuis deux ans, nous arrivons à dégager des profits de plus de 10 000\$ par année et nous avons mis toutes nos forces et énergies pour essayer d'en faire autant cette année.

Tel que mentionné les années précédentes, tous les profits des festivals vont directement au projet de réaménagement du terrain des loisirs, dont vous pouvez graduellement constater l'évolution.

Malheureusement, nous n'avons pu dégager qu'un profit de 2 800\$ cette année. Malgré le fait que le comité a réussi à, encore une fois, diminuer les dépenses, ce sont les revenus qui n'ont pas été au rendez-vous cette année. Le faible taux de participation de la clientèle locale cette année explique en bonne partie le manque de revenus. Particulièrement pour l'événement du vendredi soir.

Nous souhaitons tout de même dire un ÉNORME MERCI à tous nos généreux commanditaires qui sont présents année après année, ainsi qu'à tous nos bénévoles qui se sont impliqués de près ou de loin, car sans vous, de tels événements ne pourraient avoir lieu.

Malheureusement, nous voulons vous annoncer qu'il n'y aura pas d'édition 2020 du Festival de la Construction, le comité souhaitant prendre une pause.

David Lachance

Président des Loisirs

Marc-André Gagnon, Stéphane Lachance, Alexandre Vachon

Karl-Félix Berthiaume et Karine Bernard

Festival de la Construction de Saint-Frédéric



## MARCHÉ DE NOËL - liste des participants

- Isabelle Vachon, conseillère Tupperware
- Dominik Champagne, conseillère Épicure
- Les tricopines Julie et Isabelle
- Micheline Poulin, Les mains habiles
- Hélène Breton, chocolat à l'érable
- Sylvie Hamel, Communications
- Jessy Roy Rodrigue, Conseillère indépendante Norwex
- Amélie Laflamme, L'Idée verte
- Line Lemieux, Les Créations de Lyne
- Diane Paquette et Bruno Grenier, Les délices de la ferme
- Pamela Lessard, Bleuétière Goulet
- Nathalie Robitaille, mini-nous
- Les élèves de l'École Louis-Albert-Vachon
- Fleur de peau Séverin

- Valérie Demers
- Les petites mains d'Aly
- Cercle des Fermières
- Les trouvailles de Pauline
- Catherine Nadeau
- Doterra



Cégep Beauce-Appalaches  
**Tandem**  
international

**SÉANCE D'INFORMATION**  
À TOUS LES MARDIS 9 H

FORMATION  
EXPERIENCE  
EMPLOI



**AVEC TANDEM  
J'AI ACTUALISÉ MON EXPÉRIENCE  
POUR UN RETOUR À L'EMPLOI!**

« M'étant retirée du marché du travail depuis 8 ans, Tandem International m'a permis de me remettre à jour en comptabilité et de reprendre confiance en moi pour relever de nouveaux défis. » *Chantal*

Contactez-nous maintenant!  
418 397-8067 ou 1 877 318-8067  
tandem-int.qc.ca

202-1115, avenue du Palais, Saint-Joseph-de-Beauce

Avec la participation financière de :





**1. Évitez le port du masque. Optez plutôt pour un beau maquillage pour permettre à vos enfants de bien voir.**

**2. Vérifiez les friandises pour être certain qu'ils puissent les manger sans danger. Attention aux allergies!**

**3. Montrez-leur l'exemple : traversez les rues aux intersections.**

**4. Accompagnez vos enfants! Encouragez-les à sonner aux portes en groupe et à attendre à l'extérieur des maisons.**

**5. Privilégiez les vêtements courts pour éviter de trébucher.**

**6. Soyez visible vous aussi! Portez des vêtements aux couleurs claires ou avec des bandes réfléchissantes.**

**7. Rappelez à vos enfants qu'ils évitent d'approcher d'un véhicule inconnu ou qu'ils y montent sans votre permission.**

**8. Utilisez une lampe de poche pour mieux voir et pour être plus visible.**



### Fête de Noël des enfants!

Fidèle à la tradition, la municipalité invite nos jeunes de 12 ans et moins, accompagnés de leurs parents, à venir participer en grand nombre à la Fête de Noël qui se tiendra dimanche le **15 décembre prochain entre 13h00 et 16h00** au Centre communautaire.



Activités au programme: Animation, maquillage, coloriage et tours de calèche à chevaux par Isabelle Jacques, sans oublier la rencontre avec le **Père-Noël** avec remise de cadeaux. De plus, un service de bar payant sera offert.

### Envie d'y participer?

Vous devez confirmer votre présence avant le 1er novembre prochain au 418.426.3357 poste 101 en mentionnant le nom de l'enfant, son âge, le nom d'un parent et votre numéro de téléphone. Vous pouvez aussi envoyer les informations par courriel à [municipal@saint-frederic.com](mailto:municipal@saint-frederic.com) et un accusé réception vous sera acheminé.

Venez fêter Noël avec nous!

La Municipalité Saint-Frédéric



# Cours de Gardiens avertis

Le cours de Gardiens avertis sera donné à Saint-Frédéric par madame Marie Andrée Vachon, animatrice au cours de gardiens avertis. Ce cours comporte tous les éléments éducatifs utiles et fiables que vous souhaitez pour votre jeune. Ce cours est un programme reconnu à l'échelle nationale.

Chaque participant recevra le manuel du gardien ainsi que la carte de certification, une fois l'examen réussi.

**À qui ce cours s'adresse :** Jeunes de 11 à 15 ans (groupe de 30 MAXIMUM)  
**Obligatoire: avoir 11 ans avant le 30 juin 2020**

**Lieu :** Centre communautaire de Saint-Frédéric  
850, rue de l'Hôtel-de-Ville

**Coût :** 40\$

**Quand :** **Vendredi 7 février 2020 8:30 à 17:00**  
30 minutes pour dîner

**Matériel requis :** Un lunch froid, deux collations, un crayon, des feuilles et une poupée.



Pour réserver votre place, vous devez compléter et acheminer la section au bas de la feuille ainsi que le paiement en ARGENT COMPTANT avant le 31 janvier prochain.

## GARDIENS AVERTIS :

J'accepte que mon enfant, \_\_\_\_\_, participe au cours Gardiens avertis et je m'engage à assurer le transport aller-retour. Le paiement de 40.00\$, **en argent comptant**, est joint à ce coupon-réponse. **Aucun remboursement en cas d'absence.**

Téléphone : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_ Âge : \_\_\_\_\_ (lors du cours)

Municipalité : \_\_\_\_\_

Signature du parent ou tuteur : \_\_\_\_\_

INFORMATION : Mélanie Gilbert I [municipal@saint-frederic.com](mailto:municipal@saint-frederic.com) I 418.426.3357 poste 101

# Cours : Prêts à rester seuls!!

Le cours **Prêts à rester seuls** sera donné à Saint-Frédéric par madame Marie-Andrée Vachon, animatrice certifiée par la Croix-Rouge. Ce cours permet d'apprendre les techniques de bases en secourisme et d'acquérir les compétences nécessaires pour assurer leur sécurité à tout moment où ils ne sont pas sous la supervision directe d'un parent, d'un tuteur ou d'un adulte qu'il soient à la maison ou dans leur collectivité.

Chaque participant recevra le manuel du participant ainsi que la carte de certification, une fois l'examen réussi.

**À qui ce cours s'adresse :** Jeunes de 9 à 13 ans (groupe de 30 MAXIMUM)  
**Obligatoire : avoir 9 ans à la date du cours**

**Lieu :** Centre communautaire de Saint-Frédéric  
850, rue de l'Hôtel-de-Ville

**Coût :** 35\$

**Quand :** Vendredi 24 janvier 2020 8:30 à 15:30 (1:00 pour dîner)

**Matériel requis :** Un lunch froid, deux collations, un crayon et des feuilles.

Pour réserver votre place, vous devez compléter et acheminer la section au bas de la feuille ainsi que le paiement ARGENT COMPTANT avant le 17 janvier prochain

## PRÊTS À RESTER SEULS!

J'accepte que mon enfant, \_\_\_\_\_, participe au cours **Prêts à rester seuls** et je m'engage à assurer le transport aller-retour. Le paiement de 35.00\$, en argent comptant, est joint à ce coupon-réponse. **Aucun remboursement en cas d'absence.**

Téléphone : \_\_\_\_\_ Date de naissance : \_\_\_\_\_ Âge : \_\_\_\_\_ (lors du cours)

Municipalité : \_\_\_\_\_

Signature du parent ou tuteur : \_\_\_\_\_

INFORMATION : Mélanie Gilbert I [municipal@saint-frederic.com](mailto:municipal@saint-frederic.com) I 418.426.3357 poste 101